

Si vous êtes :

- ✓ **EXPERT COMPTABLE**
- ✓ **GESTIONNAIRE DE PATRIMOINE**
- ✓ **COURTIER OU AGENT D'ASSURANCES**
- ✓ **AVOCATS**
- ✓ **NOTAIRES**

Les compétences s'additionnent si elles sont partagées.

Nous avons en commun une valeur essentielle, le sens du service.

LES AVANTAGES D'UN PARTENARIAT

- Faire bénéficier vos clients d'une expertise sur les aspects techniques et juridiques de l'Audit Retraite,
- Vous assurer la qualité et la pérennité de prestations de services élargies,
- Instaurer une relation de confiance et de proximité,
- Réaliser une offre sur mesure répondant aux besoins spécifiques de vos clients,
- Vous accompagner à intégrer une mission complémentaire au sein de votre cabinet.

*Vos clients ont des besoins qui dépassent le cadre de votre profession.
La satisfaction de vos clients augmente les possibilités de recommandations.*

Siège Social : SAS DF2C - Daniel ALVAREZ

Les Parcs de Valescure 2 - 359 avenue Michel Ange
83700 SAINT-RAPHAEL

Permanences à Lyon et à Paris

Portable : 06 14 40 15 03 - courriel : df2c83@sfr.fr - www.df2c.fr

Tél : 04 89 78 92 28



Développement durable de la retraite
Fiduciaire
Cabinet Spécialiste protection sociale
Centre d'audit et d'expertise retraite

Cabinet Conseil

Daniel ALVAREZ,
Expert en Protection sociale depuis 35 ans

Audit-retraite
Expertises-retraite
Diagnostic retraite-optimisation charges sociales

Sans aucun lien avec des Institutions de retraite publiques ou privées et totalement indépendant.

Missions qui s'adressent aux :

CHEFS D'ENTREPRISES
PROFESSIONS LIBERALES
COMMERCANTS -ARTISANS
EXPLOITANTS AGRICOLES